

Anthropologie et Sociétés



Classe et ethnicité

Jérôme Rousseau

Volume 2, Number 1, 1978

Minorités ethniques nationalisms

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/000872ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/000872ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département d'anthropologie de l'Université Laval

ISSN

0702-8997 (print)

1703-7921 (digital)

[Explore this journal](#)

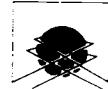
Cite this article

Rousseau, J. (1978). Classe et ethnicité. *Anthropologie et Sociétés*, 2(1), 61–69.

<https://doi.org/10.7202/000872ar>

CLASSE ET ETHNICITÉ

Jacques Rousseau



Quel est le lien entre classe et ethnicité? Même s'il s'agit là avant tout d'un problème empirique, il peut être utile au préalable de considérer ces concepts pour en découvrir leurs implications mutuelles. Une telle analyse s'impose avant l'observation et l'interprétation de situations données.

■ Stratification et inégalité

Distinguons d'abord stratification et inégalité. Plusieurs les considèrent comme des synonymes à connotation distincte, "stratification" étant plus en faveur chez les fonctionnalistes, et "inégalité" chez ceux qui soulignent les contradictions et les conflits sociaux. En fait, nous avons là des phénomènes distincts. La stratification sociale est un système idéologique qui cherche à expliquer et à justifier l'inégalité en classifiant tous les membres de la société en un nombre limité de catégories formant une hiérarchie; par exemple, les castes indiennes, les états médiévaux (clergé, noblesse, tiers-état) et les strates de la Rome antique (patriciens, clients, plébéiens, affranchis et esclaves)¹. Mais comment doit-on concevoir l'articulation entre stratification et inégalité? Les castes indiennes, les strates romaines et les états médiévaux sont-ils des classes?

(Les classes) sont des groupes d'agents sociaux, d'hommes qui sont définis *principalement* mais pas exclusivement selon leur place dans le *procès de production*, c'est-à-dire selon leur place dans la sphère économique. La position économique des agents sociaux joue le rôle *principal* dans la détermination des classes. Mais de ce fait on ne peut conclure que la position économique suffit à déterminer les classes sociales. Le marxisme établit que l'économie joue en effet le rôle déterminant dans un mode de production ou une formation sociale; mais le politique et l'idéologie (la superstructure) jouent également un rôle important... Nous pouvons donc dire qu'une classe sociale est définie par sa *place* dans l'ensemble des pratiques sociales, c'est-à-dire par sa place dans l'ensemble de la division du travail, qui inclut les relations politiques et idéologiques. Cette place correspond à la *détermination structurale* des classes, c'est-à-dire la manière où la détermination par la structure (relations de production, domination/subordination politico-idéologique) opère sur les pratiques de classe — car les classes n'existent que dans la lutte de classes. Ceci prend la forme de l'effet de la structure sur la division sociale du travail. Mais il faudrait souligner ici que cette détermination des classes, qui a son existence seulement dans la lutte de classes, doit être clairement distinguée de la position de classe dans une conjoncture donnée.

Poulantzas 1973:27-28

Donc, les classes ne découlent pas d'un déterminisme technologique, ni ne sauraient se définir en termes strictement économiques. Comment identifier les classes d'une société donnée? D'une part, l'analyse des relations de production nous révèle des contradictions susceptibles de donner naissance à des classes. D'autre part, si les classes sont déterminées par l'ensemble des structures, alors par définition elles constituent des groupes fondamentaux, et leur identification nous permettra de comprendre adéquatement le fonctionnement et l'évolution de la société en question. En d'autres termes, même si le concept de classe implique nécessairement la lutte de classes, il demeure légitime de parler de classes avant que la lutte de classes ne se soit développée de façon évidente, dans la mesure où l'on démontre la présence d'intérêts contradictoires à l'intérieur de la société étudiée. Cependant, cette hypothèse devra être confirmée ou infirmée par les transformations historiques. Selon cette définition, les classes sont des entités dont la nature peut ne pas être évidente au niveau empirique; donc, leur identification nécessite une analyse. Sous cet aspect, elles se distinguent des phénomènes de stratification sociale, qui sont immédiatement manifestes, comme les castes et les états.

L'importance relative de l'économique, du politique et de l'idéologie dans la détermination des classes peut varier. Par exemple, dans les sociétés d'états, le niveau politique joue un rôle déterminant. La division de la société médiévale en clergé, noblesse et tiers-état ne saurait être comprise en termes purement économiques; le rapport de production féodal est lui-même partiellement l'effet d'une structure politique et idéologique et le politique a eu une influence déterminante sur la forme et la composition des classes médiévales. De façon générale, l'appartenance à un état conditionnait la fonction de l'individu (Ossowski 1963:64). Cependant, les états ne constituaient pas des classes: en effet, le clergé recrutait ses membres dans les deux autres états, et les intérêts des clercs nobles demeuraient toujours distincts de ceux des roturiers; d'autre part, le tiers-état, à diverses périodes, incluait plus d'une classe, par exemple les paysans et la bourgeoisie. D'ailleurs, à certaines époques, la classe bourgeoise comprenait non seulement des roturiers, mais aussi des nobles, surtout des membres de la noblesse de robe (Rousseau, Ms.). Les états, qui sont une structure politique, ont contribué à déterminer la nature des classes, et ont été en retour modifiés par le jeu des intérêts de classe².

▣ Ethnicité

La différence entre strate et classe permet de mieux comprendre ce qui relie l'ethnicité et l'inégalité. Comme la stratification, l'ethnicité est un système conceptuel. Mais les schèmes de stratification qui, par définition, établissent une hiérarchie, établissent la forme des relations entre strates, tandis que le concept d'ethnicité ne spécifie rien d'autre que la reconnaissance de différences, sans établir leur nature ou leur importance (cf. Kuper 1974:61).

On a approché le concept d'ethnicité de diverses façons. Pour Barth (1969:13-14),

...on peut parler de catégorisation ethnique quand on classifie une personne selon son identité la plus fondamentale et la plus générale, qui est censée être déterminée par son origine et son passé. Dans la mesure où des agents utilisent des identités ethniques pour s'identifier et identifier les autres dans le but d'établir des interactions sociales, ils forment des groupes ethniques.³

Cette définition est inadéquate, parce qu'elle fixe le contenu de l'ethnicité une fois pour toutes. Barth y affirme que l'ethnicité réfère à l'identité la plus fondamentale, et ensuite que cette identité est déterminée par l'origine. Cette définition comporte à la fois un excès et une carence. Elle dit trop, parce que l'ethnicité n'établit pas nécessairement l'identité la plus fondamentale. Pour nombre de personnes, l'appartenance à une classe ou à un groupe religieux représente un facteur bien plus important que leur identité ethnique. En outre, l'idée d'origine englobe plusieurs aspects; par exemple, les fidèles d'une religion peuvent se réclamer d'une origine commune dans la mesure où ils forment une "famille spirituelle" ou, de façon plus concrète, parce qu'ils ont hérité d'une même tradition. D'ailleurs, certaines classifications ethniques regroupent sous la même catégorie des taxa qui sont reconnus pour *ne pas* avoir une origine commune (cf. Rousseau 1975:45).

Il est aussi impossible de définir de façon monothétique l'ethnicité que le mariage. En pratique, l'anthropologie a abordé l'étude comparative du mariage à partir de la forme européenne de cette institution, pour identifier ensuite les phénomènes correspondants dans d'autres sociétés et finalement considérer la façon dont ils y forment un système. Il est devenu évident que le concept de mariage n'a pas les mêmes limites partout; dans certaines sociétés africaines, des unions entre femmes constituent une forme culturellement acceptable de mariage (Mair 1971:59). C'est pourquoi Leach (1961:105-113) croit à l'impossibilité d'en fournir une définition universelle. Le même problème se pose pour l'ethnicité. Cependant, on ne doit pas conclure à un échec conceptuel. Dans les deux cas, des définitions polythétiques restent possibles, qui spécifient plusieurs attributs dont nul n'est nécessaire ni suffisant (cf. Needham 1975). Les divers facteurs qu'on a liés à l'ethnicité — origine, mode de vie, langue, religion, culture, phénotype, etc. — servent de base à une définition générale, mais ils sont plus ou moins pertinents selon le cas.

Retenons pourtant que si, par sa nature polythétique, l'acceptation théorique de l'ethnicité demeure vague, il n'en est pas ainsi *dans une société donnée*, où la définition qu'on y donne s'établit sans ambiguïté, de la même façon qu'on peut savoir précisément ce qu'on y entend par "mariage". Dans une étape subséquente, il devient possible d'étudier l'agencement de l'ethnicité — au sens local — avec d'autres structures qui, dans cette société, en sont distinctes. L'approche polythétique, en évitant l'arbitraire, facilite

une analyse systémique; ainsi, en Irlande du nord, l'ethnicité inclut la religion, ce qui n'est pas évident si on se limite à des définitions monothétiques.

Non seulement le contenu du concept d'ethnicité varie-t-il, mais les catégories ethniques elles-mêmes changent. A Bornéo, une nouvelle entité ethnique s'est développée, les Dayaks ou "indigènes", c'est-à-dire ceux qui ne sont ni Malais ni Chinois. Quoique les autochtones aient été en contact avec ces derniers depuis des siècles, l'étiquette "Dayak" est récente et s'explique à partir de transformations sociales et politiques contemporaines (Rousseau 1975:46-47). Cela nous montre bien qu'il est impossible de comprendre l'ethnicité indépendamment de son contexte. Ce que Benedict (1962:1235) a souligné à propos des "sociétés pluralistes" est également vrai pour l'ethnicité en général: "à la base de ces difficultés (dans l'utilisation du concept) se trouve l'erreur de croire que le pluralisme est un concept analytique, alors qu'il est simplement classificatoire".

La définition de l'ethnicité dans une société donnée procure un indice du rôle qu'elle peut y jouer. L'ethnicité n'est pas un préalable, un fait premier, d'après lequel les sociétés s'organisent. Au contraire, elle résulte en partie de relations sociales passées et présentes. De façon générale, l'ethnicité contribue à identifier et à expliquer l'existence de catégories d'individus et de groupes distincts. Dans certains cas, elle fournit une solution à un problème purement conceptuel (pourquoi y a-t-il des groupes culturellement différents, et quels sont-ils?). Mais bien souvent, l'ethnicité permet de résoudre des questions d'ordre social (à partir de différences culturelles, comment établir des modèles d'intéraction?). Donc l'ethnicité tente de répondre à des questions différentes et peut avoir des usages distincts.

Dans certains cas, l'ethnicité sert de base à un système de stratification. Nous avons vu que l'ethnicité et la stratification sont des phénomènes conceptuels; toutes deux forment des taxonomies. Parfois, l'agencement des ethnies est tel qu'il donne lieu à un système de stratification: Ladinos et Indiens en Amérique du Sud (King 1952), Tutsis et Hutus au Ruanda (Maquet 1961), Blancs, Gens de couleur et Noirs en Afrique du Sud (van den Berghe 1967). Très souvent, l'ethnicité constitue l'un des facteurs, pas nécessairement le plus important, dans la base conceptuelle du système de stratification (Benedict 1962). Ailleurs, ethnicité et stratification sont totalement distinctes, comme au moyen âge, où le contraste entre noblesse et roturiers valait pour toute l'Europe occidentale.

▣ Classe et ethnicité

L'ethnicité est donc un construit idéologique. Quel est son agencement avec la structure des classes? Nous avons fait allusion au fait que dans le système féodal européen, le politique a contribué à déterminer la nature des classes. Il peut en être de même de l'ethnicité. Shivji (1976) en présente un

exemple évident. Selon son analyse, les différenciations ethniques établissent de façon essentielle la nature des classes de la Tanzanie. Il reconnaît les classes suivantes: bourgeoisie métropolitaine, bourgeoisie commerciale, petite bourgeoisie, kulaks, ouvriers (un groupe numériquement négligeable) et les paysans. Mise à part la bourgeoisie métropolitaine, qui vit surtout en Grande-Bretagne, toutes ces classes sont formées d'Africains, sauf la bourgeoisie commerciale, d'origine sud-asiatique. Shivji subdivise la bourgeoisie commerciale et la petite bourgeoisie en plusieurs "couches sociales"⁴. La bourgeoisie commerciale comprend: ♦ grands propriétaires terriens, grands marchands et professionnels très prospères (avocats, médecins, experts comptables); ♦ hommes d'affaires et professionnels, hauts fonctionnaires, gérants et cadres supérieurs de compagnies étrangères; ♦ détaillants individus qui travaillent à leur propre compte, comme les tailleur et les cordonniers; fonctionnaires intermédiaires et artisans spécialisés; ♦ ouvriers manuels, détaillants pauvres de la campagne. La petite bourgeoisie comprend: ♦ intellectuels, hauts fonctionnaires, marchands et fermiers prospères, professionnels, officiers de police et militaires haut gradés; ♦ fonctionnaires intermédiaires, employés de bureau, soldats, etc.; ♦ commerçants et petits salariés en général.

A partir de cette description, de toute évidence les expressions "bourgeoisie commerciale" et "petite bourgeoisie" ne sont pas totalement adéquates, car on trouve marchands et fonctionnaires dans les deux classes. Il vaudrait peut-être mieux parler de "bourgeoisie indienne" et de "bourgeoisie africaine". Cependant, ce n'est pas sans raison que Shivji utilise ces termes: malgré les similitudes entre certains éléments des deux classes, les bourgeoisies indienne et africaine prennent des orientations différentes. Les Indiens dominent le secteur commercial, tandis que les Africains contrôlent l'administration et l'armée.

La Tanzanie pose un problème théorique: est-on justifié de dire que les bourgeoisies indienne et africaine constituent des classes distinctes, et que la "bourgeoisie commerciale/indienne" ne forme qu'*une* classe, malgré la diversité de ses couches sociales? Si à priori on définit les classes selon les formes qu'elles prennent en Europe occidentale, ces entités ne peuvent bien sûr être des classes. Mais justement, une telle approche reste arbitraire et inadéquate. Au contraire, si on identifie une classe "par sa place dans l'ensemble des pratiques sociales, c'est-à-dire par sa place dans l'ensemble de la division du travail, qui inclut les relations politiques et idéologiques", il devient facile d'accepter l'argument de Shivji. Les Indiens occupent une position spécifique dans la société tanzanienne et constituent l'une des parties dans un affrontement d'importance fondamentale. La prépondérance des Indiens dans le secteur commercial a pris une telle ampleur que les Africains établissent une équation entre identité ethnique indienne et position dans le mode de production, quoique nombre d'Indiens ne correspondent pas à ce modèle. Donc, l'ethnicité sert de base à la définition des groupes antagonistes. Malgré leur situation dans le mode de production,

les membres des troisième et quatrième couches de la bourgeoisie indienne ne peuvent jouer un rôle distinct; il ne leur reste d'autre choix que de se définir de façon ethnique. Mais doit-on nécessairement considérer les conflits ethniques comme des luttes de classe? Evidemment pas, sinon le concept de classe n'aurait plus guère de signification. Les classes "sont des groupes d'agents sociaux... définis principalement... selon leur place dans le procès de production". C'est là un aspect essentiel, quoique insuffisant, dans la différenciation entre bourgeoisies indienne et africaine: la première garde une position dominante dans le secteur commercial, la seconde dans la structure de l'Etat. C'est à partir de ces intérêts distincts qu'elles sont devenues des groupes antagonistes. D'un point de vue historique, il y a une raison supplémentaire pour considérer les bourgeoisies indienne et africaine comme des classes séparées: quelle que soit l'issue spécifique de la lutte de classes actuelle, il est probable que les Indiens perdront leur position dominante dans le secteur commercial. Ceci réduira l'importance de l'ethnicité et permettra aux agents sociaux de se regrouper en classes qui s'identifieront plus strictement par leur rôle économique⁵. Il est donc bien artificiel de refuser de parler de classes dans la situation actuelle. Ceux qui insistent pour définir la lutte de classes en termes *strictement* économiques sont coupables de formalisme et créent un obstacle inutile à la compréhension des transformations historiques.

En bref, la question du lien entre classe et ethnicité est un cas particulier du problème de la définition des classes. Celles-ci sont déterminées non seulement par l'économie, mais aussi par le politique et l'idéologie. L'importance relative de ces trois instances dans la formation des classes dépend de leur dominance respective (Balibar 1968:110-111). La situation est d'autant plus complexe que les classes d'une société dérivent de tous les modes de production qui s'y trouvent, et non seulement du mode dominant. Même dans les sociétés capitalistes, on ne doit pas sous-estimer l'importance du politique et de l'idéologie dans la détermination des classes. Les aspects superstructuraux sont particulièrement importants en ce qui concerne la position des immigrants.

Conclusion

En conclusion, l'influence de l'ethnicité sur la nature des classes d'une société donnée dépend du degré de dominance de l'instance idéologique, dont l'ethnicité fait partie. La dominance de l'ethnicité peut être indirecte, par exemple quand elle sert de base à la définition de catégories légalement différenciées, comme en Afrique du Sud; ou elle peut être directe, comme en Malaisie, où la prédominance des Chinois dans les secteurs commercial et industriel dépend de facteurs idéologiques et, plus spécifiquement, ethniques⁶. De façon générale, il n'est pas nécessaire que l'ethnicité occupe une

position dominante pour influencer la nature des classes d'une société. Par exemple, on ne saurait discuter des classes de la société québécoise sans considérer ce facteur (Legaré 1977); cependant, l'ethnicité est loin d'y être l'élément le plus important.

Quel est l'intérêt de cette discussion? Une analyse des *concepts* de classe et d'ethnicité ne vise pas à développer directement nos connaissances empiriques, mais plutôt à découvrir les implications des outils conceptuels que nous utilisons pour étudier le problème. Ceci nous permet de voir que les phénomènes de classe et d'ethnicité sont structurellement à des niveaux différents. Comme les classes représentent l'effet des instances économique, politique et idéologique et que l'ethnicité fait partie de cette dernière, les classes sont donc partiellement déterminées par l'ethnicité ou peuvent l'être. En soi, ceci n'établit pas l'*importance* du lien entre ethnicité et classe, mais nous avons là un schéma qui nous permet de découvrir *dans quelles conditions* l'ethnicité jouera un rôle important ou négligeable. En d'autres termes, pour répondre à cette question, il faut étudier l'articulation des diverses instances. Il s'agit là d'un projet qu'on peut entreprendre de façon systématique, tandis qu'une comparaison directe entre classes et catégories ethniques semble nous présenter une relation arbitraire entre les deux phénomènes.

NOTES

1. En outre, les stratifications romaine et médiévale contribuaient à établir le système politique, car elles définissaient les droits de chaque strate, tandis que le système des castes établit l'existence de groupes (*jatis*) qui peuvent avoir une action politique commune.
2. Le système d'états était également une structure idéologique, qui a d'ailleurs survécu à la disparition du mode de production féodal: "...l'état peut s'être déjà complètement désagrégé économiquement, ses membres peuvent appartenir à des classes déjà économiquement différentes, l'état garde quand même ce lien idéologique (objectivement irréel). Car la relation à la totalité qu'opère la "conscience d'état" s'adresse à une autre totalité que l'unité économique réelle et vivante: elle s'adresse à la fixation passée de la société qui, en son temps, a constitué les priviléges des états" (Lukacs 1960:81-82). Pour une discussion plus détaillée du lien entre état et classe, voir Rousseau (Ms.).
3. "A categorical ascription is an ethnic ascription when it classifies a person in terms of his basic, most general identity, presumptively determined by his origin and background. To the extent that actors use ethnic identities to categorize themselves and others for purposes of interaction, they form ethnic groups in this organizational sense".
4. En anglais, "strata". On peut se demander s'il n'aurait pas été préférable dans ce cas de parler de "fractions": "les fractions, dans la mesure où elles deviennent autonomes, sont susceptibles, à l'encontre des couches, de se constituer en forces sociales" (Poulantzas 1968:86). Voir infra.

5. Une situation semblable se développe en Malaisie. Dans la mesure où les Malais contrôleront de plus en plus l'économie et que la majorité chinoise perdra son rôle dominant dans ce domaine, l'importance de l'ethnicité devrait s'estomper (Stenson 1976:507).

6. Ceci ne veut pas dire que l'ethnicité n'a pas d'effets politiques; au contraire. Voir par exemple Means (1970).

RÉFÉRENCES

BALIBAR E.

1968 Sur les concepts fondamentaux du matérialisme historique, in *Lire le Capital*.
 L. Althusser et E. Balibar, vol. 2:79-226. Paris: François Maspero.

BENEDICT B.

1962 "Stratification in plural societies", *American Anthropologist*, 64:1235-1246.

BERGHE P.L. van den

1967 *Race and racism: a comparative perspective*. New York: Wiley.

KING A.R.

1952 "Changing cultural goals and patterns in Guatemala", *American Anthropologist*, 54:139-143.

KUPER L.

1974 *Race, class and power: ideology and revolutionary change in plural societies*.
 London: Duckworth.

LEACH E.

1961 *Rethinking anthropology*. London: Athlone Press.

LEGARE A.

1977 *Les classes sociales au Québec*. Montréal: Presses de l'Université du Québec.

LUKACS G.

1960 *Histoire et conscience de classe*. Paris: Editions de Minuit.

MAIR L.

1971 *Marriage*. Harmondsworth: Penguin Books.

MAQUET J.J.

1961 *The premise of inequality in Ruanda*. London: Oxford University Press.

MEANS G.P.

1970 *Malaysian politics*. London: University of London Press.

NEEDHAM R.

1975 "Polythetic classification: convergence and consequences", *Man*,
 10:349-369.

OSSOWSKI S.

1963 *Class structure in the social consciousness*. New York: The Free Press of
 Glencoe.

- POULANTZAS N.**
- 1968 *Pouvoir politique et classes sociales*. Paris: François Maspero.
- 1973 "On social classes", *New Left Review*, 78:27-54.
- ROUSSEAU J.**
- 1975 "Ethnic identity and social relations in central Borneo", In *Pluralism in Malaysia: myth and reality*, J.A. Nagata éd.:32-49. Leiden: E.J. Brill.
- Ms. Caste and estates.
- SHIVJI I.**
- 1976 *Class struggles in Tanzania*. New York: Monthly Review Press.
- STENSON M.**
- 1976 "Class and race in West Malaysia", *Bulletin of Concerned Asian Scholars*, 8(2):45-54.